

À toutes les personnes baptisées de la paroisse du Bon-Pasteur

Le territoire de la paroisse du Bon-Pasteur est très vaste, ce qui fait que sa population se compare à celle de certains diocèses du Québec.

L'objectif de la paroisse demeure la mission pastorale envers les fidèles qui habitent son territoire. Pour assumer ce rôle, elle est dirigée par un tandem composé du prêtre modérateur assisté de la coordonnatrice à la pastorale et agente de pastorale qui doivent s'appuyer sur la collaboration des membres de l'équipe de pastorale paroissiale (ÉPP) et des membres du conseil de fabrique, qui eux sont chargés de l'administration.

L'équipe de pastorale paroissiale, constituée du prêtre-modérateur, du prêtre-collaborateur et de la coordonnatrice et agente de pastorale appuyée par des représentants du milieu élabore la planification des activités pastorales de la paroisse. Les animations liturgiques sont déployées dans les quatre églises de la paroisse et des résidences pour aînés disséminées sur tout le territoire.

Le conseil de fabrique est composé du président d'assemblée, du prêtre modérateur et de six paroissiens et paroissiennes élus par la population catholique de la paroisse dont le rôle est de soutenir bénévolement l'équipe de pastorale paroissiale, d'administrer les ressources financières de la paroisse, gérer les ressources humaines, d'entretenir et sécuriser le parc immobilier.

La paroisse doit compter aussi sur les bons offices de personnes rémunérées. Ces collaborateurs œuvrent dans le domaine de la pastorale, de l'administration et l'entretien du parc immobilier de la fabrique.

Il nous plaît de vous présenter les résultats financiers de l'année 2025. Grâce à la générosité des paroissiens et la gestion responsable des ressources financières, la paroisse a été en mesure de terminer l'exercice financier avec un excédent des revenus sur les dépenses. Tout comme la population, la fabrique doit assumer l'augmentation des coûts causés par l'inflation imposée par les marchés.

Nous remercions les bénévoles, les collaborateurs rémunérés et les généreux paroissiens pour leurs apports respectifs.

Le conseil de fabrique de la paroisse du Bon-Pasteur.

La paroisse de Bon-Pasteur

Revenus et dépenses de l'année 2025

Revenus

Célébrations	33 441 \$	
Quêtes	257 668	
Quêtes commandées	16 686	
Dîme	141 670	
Dons	11 258	
Pastorale	1 750	
Revenus de placements	182 797	
Certificats, cartes et palmes	2 730	
Revenus des bingos	117 374	
Luminaires	17 883	
Locations	134 464	
		917 721 \$

Dépenses

Célébrations	35 450	
Quêtes commandées	16 686	
Rémunération et charges sociales	352 660	
Tribut diocésain	31 796	
Pastorale	4 984	
Luminaires	15 921	
Déplacements	11 210	
Entretien des immeubles et terrains	202 578	
Énergie	111 231	
Fournitures et frais de bureau	65 486	
Assurances	12 818	
Frais partagés	4 924	
		865 744 \$
Excédent des revenus sur les dépenses		51 977 \$